COMMISSION RÉGIONALE FÉMININE
GESTION DES COMPÉTITIONS

Procès-Verbal de la réunion du jeudi 25 mai 2023

MEMBRES PRESENTS	MEMBRES ABSENTS EXCUSES
Mme A-HORTH Armide	Mr GLORIE Jean-Claude
Mme JOSEPH-DEVEAU Sonia	Mme SILEBER Rolande
Mme SIANO Annabelle	
Mme LOUISE Laure	
Mr ADA Antoine	
Mr NOUVET Yannick	
Mr MONTGENIE Richard	

Le jeudi 25 mai 2023 à 18H00, la Commission Régionale Féminine Gestion des Compétitions s'est réunie pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des litiges

1 EXAMEN DES LITIGES

♦ Match N° 25836984 LOYOLA OC - SC KOUROUCIEN

Courrier du SC Kourou concernant le retrait de l'équipe féminine senior à la participation de la finale du championnat et de la Coupe de Guyane.

La commission jugeant en première instance,

Madame LOUISE Laure ne participe ni au débat ni à la décision, dirigeante de LOYOLA OC.

Vu la programmation de la finale du championnat le 26/05/2023 par la CROC

Considérant le courrier du Président du SC Kourou qui informe que l'équipe féminine senior ne se présentera plus aux compétions de la saison 2022/2023, à savoir la Finale de Championnat de Guyane et à la Coupe de Guyane,

Décide de donner match perdu par forfait au club du SC Kourou.
De proclamer Loyola OC de la catégorie féminine sénior Champion de Guyane pour la saison 2022/2023

Coupe de Guyane et participation aux compétitions Féminines

Courrier du SC Kourou concernant le retrait de l'équipe féminin senior à la participation de la finale du championnat et de la Coupe de Guyane.

La commission jugeant en première instance,

Madame LOUISE Laure ne participe ni au débat ni à la décision, dirigeante de LOYOLA OC.

Vu le courrier du Président du SC Kourou qui informe que l'équipe féminine senior ne se présentera plus aux compétions de la saison 2022/2023, à savoir la Finale de Championnat de Guyane et la Coupe de Guyane,

Considérant le PV du Comité Directeur en date du 21/04/2023,

Considérant le complément d'information du Secrétaire Général : *le même club n'aura pas la possibilité de participer à la Coupe VYV ni au tournoi : « Foot Evolisyon »*,

Considérant le retrait définitif de l'équipe senior féminin du SC Kouroucien de toutes les compétitions de fin de saison,

Par ces considérants,

Dit que Loyola OC est qualifié à la Finale de la Coupe de Guyane qui l'opposera au COSMA FOOT.

Conformément à la décision du Comité Directeur le COSMA FOOT est désigné pour participer au tournoi féminin en Martinique « Foot Evolisyon » le 10/06/2023.

Conformément à la décision du Comité Directeur Loyola OC est désigné pour participer à la Coupe VYV féminine.

Fin de la séance à 20h00

La Secrétaire de séance

Mme Annabelle SIANO

La Présidente de séance

Mme Armide A-HORTH